

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION GENERALE DES FORETS

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar

13- Chott Oum El Raneb (Wilaya de Ouargla)

Octobre 2005

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)

Catégories approuvées dans la Recommandation 4.7 modifiée par la Résolution VIII.13 de la Conférence des Parties contractantes

Note aux rédacteurs:

1. La FDR doit être remplie conformément à la *Note explicative et mode d'emploi pour remplir la Fiche d'information sur les zones humides Ramsar* ci-jointe. Les rédacteurs sont vivement invités à lire le mode d'emploi avant de remplir la FDR.

2. La FDR remplie (et la ou les carte(s) qui l'accompagne(nt)) doit être remise au Bureau Ramsar. Les rédacteurs sont instamment priés de fournir une copie électronique (MS Word) de la FDR et, si possible, des copies numériques des cartes.

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR:

Dr. Ammar Boumezbeur, Direction générale des forêts,
Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger, Algérie.
Télécopie 213-21 915286. Email boumezfr@yahoo.fr,
M^{lle} Adamou Nedjla, Conservation des Forêts de la Wilaya
de Ouargla. Algérie Tel 213-29 71 05 30, 71 39 42, 71 30 05.

USAGE INTERNE SEULEMENT

J M A

--	--	--

Date d'inscription

--	--	--	--	--	--

Numéro de référence du site

2. Date à laquelle la FDR a été remplie ou mise à jour: 4 octobre 2005

3. Pays: Algérie

4. Nom du site Ramsar:

Chott Oum El Raneb (Wilaya de Ouargla)

5. Carte du site incluse: Oui

Voir annexe III de la *Note explicative et mode d'emploi* pour des orientations précises sur la fourniture de cartes appropriées.

a) copie imprimée (nécessaire pour inscription du site sur la Liste de Ramsar): oui -ou- non

b) format numérique (électronique) (optionnel): oui -ou- non

6. Coordonnées géographiques (latitude/longitude):

Longitude 5°21'51" Est latitude 32°01'31" Nord

7. Localisation générale:

Indiquer dans quelle partie du pays et dans quelle(s) grande(s) région(s) administrative(s) elle se trouve ainsi que la localisation de la grande ville la plus proche.

Sidi Khouiled est la ville la plus proche du site, environ 2 km, qui est traversé par une route, chemin communal N° 111, reliant ladite ville à N'Goussa. Le village de Oum El Raneb, distant d'environ 500 mètres, lui est également limitrophe.

8. **Élévation:** (moyenne et/ou max. & min.) moyenne : 126 mètres 9. **Superficie:** (en hectares) 7.155

10. Brève description:

Bref paragraphe résumant les principales caractéristiques écologiques et l'importance de la zone humide.

Le site est une vaste masse d'eau entourée de dunes de sables, sa situation au milieu du désert lui permet d'abriter plusieurs espèces migratrices d'oiseaux d'eau évoluant dans 2 habitats, aquatique et anthropisé. Le premier est représenté par le chott proprement dit, c'est-à-dire par le plan d'eau libre, alors que le deuxième est représenté par les agglomérations humaines et la zone agricole se trouvant à côté du site. Le chott de faible profondeur doit sa permanence aux rejets provenant des eaux d'assainissement à travers une canalisation ouverte provenant de tout le chef lieu de la wilaya de Ouargla. Il est limité par un cordon dunaire appelé Erg Touil et une route de wilaya qui traverse et divise le site en 2 parties.

11. Critères Ramsar:

Encercler ou souligner chaque Critère justifiant l'inscription de ce site Ramsar. Voir annexe II de la *Note explicative et mode d'emploi* pour les Critères et les orientations sur leur application (adoptés dans la Résolution VII.11).

1 • 2 • 3 • **4** • 5 • 6 • 7 • 8

12. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 11 ci-dessus:

Justifier chaque Critère l'un après l'autre, en indiquant clairement à quel Critère s'applique la justification (voir annexe II pour des orientations sur les formes acceptables de justification).

Critère 4 :

Ce site est une aire d'hivernage importante pour les oiseaux d'eau, en particulier pour le Flamant rose (*Phoenicopterus ruber*), qui a représenté plus de 1% de la population totale au cours d'une année récente (2002).

Le site, situé sur la voie de migration des populations d'oiseaux migrateurs entre la région eurasiatique et la région africaine, abrite plusieurs espèces d'oiseaux d'eau, tant sédentaires que migrateurs. Le Flamant rose (*Phoenicopterus ruber*) est l'espèce symbole du chott d'Oum El Raneb ou l'on a confirmé son statut de nicheur. L'échasse blanche (*Himantopus himantopus*) est un oiseau commun qui fréquente le site, lui aussi est considéré comme un oiseau nicheur. D'autres espèces sont recensées comme le Canard souchet (*Anas chapeata*), le Canard pillot (*Anas acuta*), le Canard siffleur (*Anas penelope*), le Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*), le Tadorne de belon (*Tadorna tadorna*), la Foulque macroule (*Fulica atra*), l'Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*), l'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*), le Héron cendré (*Ardea cinerea*), l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), le Chevalier gambette (*Tringa totanus*) et le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), (Voir annexe 1).

13. Biogéographie (information requise lorsque les Critères 1 et/ou 3 et/ou certains points du Critère 2 s'appliquent au site à inscrire):

Nommer la région biogéographique où se trouve le site Ramsar et indiquer le système de régionalisation biogéographique appliqué.

a) **région biogéographique:** Afrique du Nord

b) **système de régionalisation biogéographique** (citer la référence): Thieme M L, Abell R., Melanie L.J. Stiassny, Skelton P. et al., (2005): Freshwater Ecoregions of Africa and Madagascar A Conservation Assessment.

14. Caractéristiques physiques du site:

Décrire, le cas échéant, la géologie, la géomorphologie; les origines - naturelles ou artificielles; l'hydrologie; le type de sol; la qualité de l'eau; la profondeur et la permanence de l'eau; les fluctuations du niveau de l'eau; les variations dues aux marées; la zone en aval; le climat général; etc.

Géologie :

Dans la région de Sidi Khouiled, seuls les terrains du Mio-Pliocène sont visibles à l'affleurement, par endroits ces derniers sont recouverts par une faible épaisseur de dépôts Quaternaires (dunes et

cordons d'erg). La description lithologique des formations et leur succession a été établie grâce aux logs des forages d'eau existant dans la région.

Hydrogéologie :

1. L'Albien constitue un important aquifère captif connu sur une épaisseur de 400 m en moyenne et reposant sur un substratum correspondant à la série imperméable du Cénomaniens argileux et anhydritique.
2. Le Turonien, constitué d'un banc calcaire fissuré formant un aquifère captif, est reconnu sur une épaisseur d'environ 60 m et repose sur un substratum imperméable du Cénomaniens anhydritique et argileux.
3. Le Sénonien-Eocène constitué de calcaires poreux et fissurés, est reconnu sur une épaisseur de 360 m et repose sur la série imperméable du Sénonien lagunaire.
4. Le mio-pliocène est constitué d'une alternance d'argiles et de sables, il est reconnu sur une épaisseur de 150 m.
5. Le Quaternaire où les dépôts sableux et sablo-argileux ont une épaisseur d'environ 10 à 20 m et constituent un niveau aquifère renfermant une nappe phréatique.

Hydrologie:

Le site est permanent, même en été, il est alimenté par la majeure partie des eaux d'assainissement de la région de Ouargla composée de 5 communes qui se déversent dans le site. Ces eaux usées constituent l'entrée d'eau principale en plus de l'eau de la nappe souterraine du chott.

Climat:

Le site est situé dans l'étage bioclimatique Saharien. Les T° moyennes maximales mensuelles varient de 18°C en janvier à 43,2°C en juillet. La moyenne annuelle des maxima est de 30,2°C. Les T° moyennes minimales mensuelles varient de 4,4°C en janvier à 25,3°C en Juillet. La moyenne annuelle des minima est de 14,9°C. Les T° moyennes mensuelles varient de 11,2°C en janvier à 34,25°C en juillet. La T° moyenne annuelle est de 22,55°C. La pluviométrie est de type saharien avec une moyenne annuelle de 40 mm. La répartition saisonnière des précipitations est équilibrée entre les 3 saisons, elle est presque nulle en période estivale. On note 15,6 mm en hiver, 11,6 mm au printemps, 0,6 mm en été et 12,2 mm en automne. Le nombre de jour de pluies par an est de 12,4. La valeur du Quotient pluviothermique est de 3 et l'indice xéothermique de 353. Les vents dominants sont ceux de Sud Ouest.

15. Caractéristiques physiques du bassin versant:

Décrire la superficie, les caractéristiques géologiques et géomorphologiques générales, les types de sols principaux et les principales formes d'utilisation des sols, et le climat (y compris le type climatique).

Les terrains du Mio-Pliocène sont seuls visibles à l'affleurement, par endroits ces derniers sont recouverts par une faible épaisseur de dépôts Quaternaires (dunes et cordons d'erg). La description lithologique des formations et leur succession a été établie grâce aux logs des forages d'eau existant dans la région.

1. L'Albien constitue un important aquifère captif connu sur une épaisseur de 400 m en moyenne et reposant sur un substratum correspondant à la série imperméable du Cénomaniens argileux et anhydritique.
2. Le Turonien, constitué d'un banc calcaire fissuré formant un aquifère captif, est reconnu sur une épaisseur d'environ 60 m et repose sur un substratum imperméable du Cénomaniens anhydritique et argileux.
3. Le Sénonien-Eocène constitué de calcaires poreux et fissurés, est reconnu sur une épaisseur de 360 m et repose sur la série imperméable du Sénonien lagunaire.

4. Le mio-pliocène est constitué d'une alternance d'argiles et de sables, il est reconnu sur une épaisseur de 150 m.
5. Le Quaternaire où les dépôts sableux et sablo-argileux ont une épaisseur d'environ 10 à 20 m et constituent un niveau aquifère renfermant une nappe phréatique.

Le bassin versant est situé dans l'étage bioclimatique Saharien. Les T° moyennes maximales mensuelles varient de 18°C en janvier à 43,2°C en juillet. La moyenne annuelle des maxima est de 30,2°C. Les T° moyennes minimales mensuelles varient de 4,4°C en janvier à 25,3°C en Juillet. La moyenne annuelle des minima est de 14,9°C. Les T° moyennes mensuelles varient de 11,2°C en janvier à 34,25°C en juillet. La T° moyenne annuelle est de 22,55°C. La pluviométrie est de type saharien avec une moyenne annuelle de 40 mm. La répartition saisonnière des précipitations est équilibrée entre les 3 saisons, elle est presque nulle en période estivale. On note 15,6 mm en hiver, 11,6 mm au printemps, 0,6 mm en été et 12,2 mm en automne. Le nombre de jour de pluies par an est de 12,4. La valeur du Quotient pluviothermique est de 3 et l'indice xérothermique de 353. Les vents dominants sont ceux de Sud Ouest.

16. Valeurs hydrologiques:

Décrire les fonctions et valeurs de la zone humide du point de vue de la recharge de l'eau souterraine, de la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives; etc.

On ne lui connaît pas de valeurs spécifiques en dehors du fait qu'il est le réceptacle des eaux usées de 5 communes de la wilaya de Ouargla.

17. Types de zones humides

a) présence:

Encercler ou souligner les codes correspondants aux types de zones humides du «Système de classification des types de zones humides» Ramsar présents dans le site Ramsar. Les descriptions des codes correspondants aux types de zones humides figurent dans l'annexe I à la *Note explicative et mode d'emploi*.

Marine/côtière: A • B • C • D • E • F • G • H • I • J • K • Zk(a)

Continentele: L • M • N • O • P • Q • R • Sp • Ss • Tp • Ts • U • Va
• Vt • W • Xf • Xp • Y • Zg • Zk(b)

Artificielle: 1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9 • Zk(c)

b) dominance:

Énumérer les types de zones humides identifiés sous a) ci-dessus par ordre de dominance (par superficie) dans le site Ramsar, en commençant par le type de zone humide qui a la plus grande superficie.

Q: Lac salé permanent

R: Lac salé intermittent

18. Caractéristiques écologiques générales:

Préciser la description, s'il y a lieu, des principaux habitats, types de végétation, communautés végétales et animales présents dans le site Ramsar.

Au plan biogéographique, le chott ainsi que toute la région de Ouargla appartiennent au secteur de Sahara septentrional, sous secteur oriental du secteur septentrional. Le site est une vaste masse d'eau entourée de dunes de sables, sa situation au milieu du désert lui permet d'abriter plusieurs espèces migratrices d'oiseaux d'eau évoluant dans 2 habitats, aquatique et anthropisé. Le premier est

représenté par le chott proprement dit, c'est-à-dire par le plan d'eau libre, alors que le deuxième est représenté par les agglomérations humaines et la zone agricole se trouvant à coté du site.

19. Flore remarquable:

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

En l'absence d'une étude floristique, l'observation générale montre que le site est dépourvu de végétation, sauf quelques espèces halophiles (*Zygophyllum* sp, de Salsolacées, de *Tamarix gallica*, et de palmeraies à base de *Phoenix dachylifera*.

20. Faune remarquable:

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc., en fournissant des données de recensement. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – Cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

Le site, situé sur la voie de migration des populations d'oiseaux migrateurs entre la région eurasiatique et la région africaine, abrite plusieurs espèces d'oiseaux d'eau, tant sédentaires que migrateurs. Le Flamant rose (*Phoenicopterus ruber*) est l'espèce symbole du chott d'Oum El Raneb ou l'on a confirmé son statut de nicheur. L'échasse blanche (*Himantopus himantopus*) est un oiseau commun qui fréquente le site, lui aussi est considéré comme un oiseau nicheur. D'autres espèces sont recensées comme le Canard souchet (*Anas chapeata*), le Canard pillet (*Anas acuta*), le Canard siffleur (*Anas penelope*), le Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*), le Tadorne de belon (*Tadorna tadorna*), la Foulque macroule (*Fulica atra*), l'Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*), l'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*), le Héron cendré (*Ardea cinerea*), l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), le Chevalier gambette (*Tringa totanus*) et le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) (voir annexe 1).

Six espèces de mammifères domestiques sont recensés dans le site : le chien domestique *Canis familiaris*, le chat domestique *Felis catus*, le Mouton domestique *Ovis aries*, la Chèvre domestique *Capra hircus*, le Cheval domestique *Equus caballus* et le Lapin de garenne *Oryctolagus cuniculus* (Voir annexe 2).

21. Valeurs sociales et culturelles:

Par exemple, production halieutique, foresterie, importance religieuse, sites archéologiques, relations sociales avec la zone humide, etc. Établir la distinction entre l'importance historique/archéologique/religieuse et les valeurs socio-économiques actuelles.

Site important pour la population riveraine, il a été utilisé par le passé comme saline.

22. Régime foncier/propriété:

- a) dans le site Ramsar: Domaine de l'état.
- b) dans la région voisine: Terres privées.

23. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau):

- a) dans le site Ramsar: Plan d'eau et palmeraie.
- b) dans la région voisine /le bassin versant: Palmeraies.

24. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'utilisation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement:

a) dans le site Ramsar: Les eaux d'assainissement de la cuvette de Ouargla déversées dans ce site rendent l'eau du chott polluée, cette pollution entraîne la perturbation de l'écosystème, situation conduisant à terme à une réduction sinon une disparition progressive de l'avifaune fréquentant le site.

b) dans la région voisine: Rien à signaler.

25. Mesures de conservation en vigueur:

Énumérer la catégorie et le statut juridique des aires protégées au plan national, y compris les relations aux limites du site Ramsar; les pratiques de gestion; mentionner s'il existe un plan de gestion approuvé officiellement et s'il est appliqué.

Suivi périodique par les services de la Conservation des forêts de Ouargla.

26. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées:

Par exemple, un plan de gestion en préparation; une proposition officielle de création d'une aire légalement protégée, etc.

Il est prévu à cours terme par les services de l'hydraulique de mettre fin aux déversements des eaux usées au niveau du Chott, une étude est en cours par un bureau d'études Suisse pour la construction d'une station d'épuration.

27. Recherche scientifique en cours et équipements:

Par exemple, expliquer les projets de recherche en cours, y compris la surveillance de la diversité biologique; indiquer s'il existe une station de recherche de terrain, etc.

Une collaboration est en cours avec l'université de Ouargla, elle concerne surtout les travaux d'élaboration des thèses de fin d'études. Un travail étroit se fait régulièrement avec différents partenaires, Université, Direction de l'éducation, Collectivités locales et Association (ONG).

28. Activités actuelles relatives à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site:

Par exemple, centre d'accueil de visiteurs, tours d'observation et sentiers nature, brochures d'information, infrastructures d'accueil pour les écoles, etc.

Des expositions sont tenues régulièrement avec des diffusions de films vidéo et distribution de dépliants.

29. Loisirs et tourisme actuels:

Indiquer si la zone humide est utilisée à des fins de loisirs et/ou tourisme; mentionner le type, la fréquence et le nombre de visiteurs.

Le site a un intérêt touristique vu sa situation géographique, sa richesse naturelle et sa proximité avec Chott Aïn El Beïda. Mais sa fréquentation par le public reste très faible.

30. Juridiction:

Indiquer la juridiction territoriale, par exemple état/région et fonctionnelle/sectorielle, par exemple ministère de l'Agriculture/ministère de l'Environnement, etc.

Wilaya de Ouargla
Conservation des forêts Ouargla

Direction de l'hydraulique de la wilaya de Ouargla
Direction de l'hydraulique de la wilaya de Ouargla

31. Autorité de gestion:

Fournir le nom et l'adresse du bureau, de l'organisme, de l'organisation directement responsable de la gestion de la zone humide. Dans la mesure du possible, fournir aussi le nom du poste et/ou de la personne ou des personnes responsables pour la zone humide.

Conservation des forêts Ouargla. Adresse : Conservation des forêts Wilaya de Ouargla Tel 213-29 71 05 30, 71 39 42, 71 30 05
Direction de l'hydraulique de la wilaya de Ouargla
Direction de l'hydraulique de la wilaya de Ouargla.

32. Références bibliographiques:

Références scientifiques et techniques seulement. Si un système de régionalisation biogéographique est appliqué (voir 13 ci-dessus), veuillez indiquer la référence complète de ce système.
Rapports de la Conservation des forêts de la wilaya de Ouargla.

Veuillez renvoyer à l'adresse suivante: Bureau de la Convention de Ramsar, rue Mauverney 28, CH-1196 Gland, Suisse
Téléphone: +41 22 999 0170 • Télécopie: +41 22 999 0169 • Courriel: ramsar@ramsar.org

Tableau 1 : Recensements hivernaux des oiseaux

Année Espèce	1988	1991	1992	1997	1998	1999	2002	2003	2004
Canard souchet <i>Anas clypeata</i>		150					2		
Canard pilet <i>Anas acuta</i>		20							
Canard siffleur <i>Anas penelope</i>		30							
Tadorne casarca <i>Tadorna ferruginea</i>				6					
Tadorne de Belon <i>Tadorna tadorna</i>	160	137	420						
Gravelot à collier interrompu <i>Charadrius alexandrinus</i>							60		
Flamant rose <i>Phoenicopterus ruber</i>	500	190	380	486	162	140	11.00	309	900
Avocette élégante <i>Recurvirostra avosetta</i>		10	110	80					
Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i>		10							
Echasse blanche <i>Himantopus himantopus</i>	250	380	40		120	40	110	10	
Chevalier gambette <i>Tringa totanus</i>					12			16	
Mouette rieuse <i>Larus ridibunbdus</i>	10								
Limicoles sp.	500								
Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i>		43					16		
Total	1.420	970	1.200	572	294	180	1.308	335	900

Tableau 2 : Liste des mammifères sauvages

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Abondance Relative
Canidés	<i>Chacal commun</i>	<i>Canis aureus</i>	Commun rare
	<i>Fennec</i>	<i>Fennecus zerda</i>	
Suidés	<i>Sanglier commun</i>	<i>Sus scrofa</i>	Commun
Camélidés	<i>Dromadaire</i>	<i>Camelus dromedarius</i>	Commun
Equidés	<i>Ane domestique</i>	<i>Asinus asinus</i>	Commun
Léporidés	<i>Lièvre du Cap</i>	<i>Lepus capensis</i>	Commun
Gerbillidés	<i>Rat des sables</i>	<i>Psammomys obesus</i>	Rare
	<i>Grande gerbille d'Egypte</i>	<i>Gerbillus pyramidum</i>	Rare
	<i>Petite gerbille des sables</i>	<i>Gerbillus gerbillus</i>	Commun
	<i>Gerbille naine</i>	<i>Gerbillus nanus</i>	Commun
	<i>Mérione du désert</i>	<i>Meriones crassus</i>	Très Rare
Dipodidés	<i>Petite gerboise</i>	<i>Jaculus jaculus</i>	Rare
Erinacéidés	<i>Hérisson du désert</i>	<i>Paraechinus aethiopicus</i>	Rare
Vespertilionidés	<i>Pipistrelle du désert</i>	<i>Pipistrellus déserti</i>	Rare
	<i>Pipistrelle de hemprich</i>	<i>Otonycterus hemprichi</i>	Commun